

BAC PRO

**Technicien
Menuisier- Agenceur**

TMA

Statut scolaire – 2 ans

Après une seconde AMA
15 places

16 semaines de stage

Ce technicien intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, magasins, salles d'exposition, de réunion ...

Il peut progresser vers la coordination d'une équipe, puis la gestion de chantiers. Il peut également reprendre ou créer une entreprise.

Ou Poursuivre ses études en BTS Finitions, aménagement des bâtiments ou BTS Etude et réalisation d'agencement (à Vedène).

**Après la troisième, pour s'inscrire
Choisir SECONDE PRO Famille AMA**



www.domaine-eguilles.fr

LYCÉE DES MÉTIERS
Vedène - Domaine d'Eguilles

04 90 31 07 15